

À propos du nouveau livre de lecture

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tous les jours. C'est là le but même que poursuit le *Bulletin* dans la modeste mesure de ses moyens.

Puisse-t-il donc contribuer aux efforts généreux que fait notre corps enseignant pour le progrès des études et pour la diffusion d'une éducation vraiment chrétienne. R. H.



A PROPOS DU NOUVEAU LIVRE DE LECTURE

Le nouveau livre de lecture a inauguré une nouvelle méthode dans l'enseignement de l'orthographe, de la grammaire et de la rédaction, en rattachant l'étude de ces branches aux exercices de lecture. Il est superflu de faire observer qu'il n'y a aucune obligation à suivre ces nouveaux procédés. Avec l'autorisation de son inspecteur, chaque instituteur peut encore faire usage, s'il lui plaît, d'un manuel de grammaire, d'un cours d'exercices de rédaction et de dictées.

Cependant nous ne doutons pas que l'expérience fera ressortir de mieux en mieux l'avantage de greffer l'étude de l'orthographe et de la composition sur les morceaux de lecture. Qu'il y ait de graves inconvénients à tronçonner, comme on l'a fait généralement jusqu'ici, l'enseignement de la langue maternelle, beaucoup d'instituteurs l'ont constaté et le reconnaissent. Mais suit-il de là que l'on doive *mêler* l'enseignement de la grammaire et de la rédaction avec celui de la lecture ? Aucunement. Ce sont là autant d'occupations distinctes qui ne sauraient avoir lieu simultanément. Ce que la méthode inaugurée par le nouveau livre de lecture réclame, c'est :

1^o Que les exercices de langue maternelle partent, non d'une règle, d'une théorie, mais d'un exemple ;

2^o Que ces exemples soient empruntés non à un texte détaché, encore inconnu, n'offrant dès lors que peu d'intérêt et souvent peu de profit, mais à un morceau de lecture présentant un sens complet ;

3^o Que ce morceau ne soit autre que celui qui a été déjà lu, préalablement expliqué et compris par les écoliers, dans le livre de lecture ;

4^o Que l'on fasse autant que possible trouver les règles par les écoliers eux-mêmes en appliquant la méthode socratique et se servant à l'ordinaire du tableau noir ;

5^o Que les exercices, que les devoirs d'application qui suivent toute leçon, soient aussi empruntés au livre de lecture.

Voilà le fond, l'essentiel, l'idée fondamentale de la méthode.

Mais qu'on le remarque bien, cette leçon de grammaire ne

sera jamais donnée *en même temps* que la leçon de lecture. L'étude de l'orthographe et les exercices de rédaction suivront la lecture soit immédiatement soit plus tard, à une autre heure selon l'ordre du jour. Ainsi il n'y a aucune nécessité, aucun avantage même à ce que la leçon de grammaire ait lieu *immédiatement* après la leçon de lecture. R. H.

LE MATÉRIEL SCOLAIRE

En quittant l'Administration du Dépôt central du matériel scolaire, nous avons promis que nous y resterions attaché encore ; d'ailleurs, la direction de l'Exposition scolaire ne nous oblige-t-elle pas constamment à être au courant de tout ce qui paraît de nouveau, soit au point de vue de la littérature pédagogique, soit au point de vue du matériel d'enseignement ?

Les loisirs dont nous disposons actuellement nous permettront de maintenir en permanence le titre ci-haut, si M. le Rédacteur en chef veut bien le permettre, et de vous donner, dans chaque numéro du *Bulletin*, un article sur le *matériel d'enseignement*.

Parmi les nombreux objets que nous avons reçus depuis quelque temps pour l'Exposition scolaire, il en est de fort remarquables. Ainsi en est-il des

Bancs Mauchain.

M. Mauchain, industriel genevois, a inventé tout dernièrement trois bancs d'école qui ont obtenu à Paris une médaille d'or. Le premier et le plus important de ces bancs, destiné aux écoles de garçons, est construit de manière à permettre aux élèves de travailler assis ou debout. (*Voir figure N° 1.*) A cet effet, une première table fixe est destinée au travail assis, tandis que les deux feuilletes mobiles glissent verticalement dans des rainures pratiquées entre les montants sur lesquels elles s'appliquent. Tel est le dessin que nous représentons dans la figure 1. Au moins d'août dernier, M. Horner faisait observer à M. Mauchain que ces trois énormes montants n'étaient pas esthétiques et devaient parfois gêner les élèves. Quelques jours plus tard, M. Mauchain nous envoyait un nouveau banc dans lequel les montants étaient supprimés et remplacés par un montant mobile se retirant avec la tablette soutenue par un fort appui mobile en forme de bras. C'était un bien grand progrès.

Les deux tablettes, indépendantes l'une de l'autre, adaptées